

Commission Fête des Mères - Compte-rendu réunion du 18.05.2022+

Présents : Bruno Daviller / Stéphane Serrier / Michel Houpert / Marie-Françoise Etienne / Catherine Laurent

Récapitulatif des actions en cours :

1. Courrier envoyé aux mamans
2. Courrier envoyé aux Ressources Humaines, validation d'Aurélie reçue
3. Informer MACE pour vérifier la propreté de la salle après l'événement : un ticket sera ouvert par Catherine. *Action : Catherine*
4. Cadeau : confiseries. Stéphane a passé la commande. Les quantités initialement annoncées seront légèrement augmentées. $36 * 30.40€ = 1094,40 € - 14\% = 941,20 €$. Récupérer la commande chez Sweet Art. *Action : Stéphane*
5. Cartes cadeau ACATE : livraison prévue en semaine 21.
6. Buffet : la commande a été passée à la Boulangerie du Port le 09 mai 2022. 200 unités * 0.85€ = 170,00€ - 10% remise = **153,00€**. Il reste à organiser les détails pour récupérer la marchandise. *Action : Marie-Françoise*
7. Boissons : utilisations de bons cadeaux ACATE restant au CSE pour l'achat des boissons au caviste de Thaon. Il n'y aura pas de dépenses pour ce poste dans le budget. *Action : Stéphane.*
8. Divers : nappes, Eco-cups, serviettes : disponibles.
9. Récapitulatif du budget prévisionnel

Dépense Divers pâtés/pâtisseries	153,00 €
Dépense Boissons	0€
Dépense Cadeau confiseries Sweet Art	941,20 €
Dépense Carte cadeau ACATE (Thaon-les-Vosges) =36*40€	1 440,00 €
Budget prévisionnel	2 534,20 €
Budget maximum	3 000,00 €

Rendez-vous le jeudi 02 juin 2022 à partir de 10h30 pour installation de la salle Bugatti.

Faites moi part de vos remarques si nécessaire.

Cordialement,

Marie-Françoise